

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

COMITE NATIONAL DU RASSEMBLEMENT
POUR LE DEVELOPPEMENT

SECRETAIRE GENERAL DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

DECRET D/2022/ 0433 /PRG/CNRD/SGG

**PORTANT NOMINATION DE CADRES AU MINISTERE DU
COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DES PME**

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION,

- Vu** la Charte de la Transition ;
- Vu** la Loi L/2018/025/AN du 03 juillet 2018 portant organisation générale de l'Administration publique ;
- Vu** la Loi L/2019/0027 du 07 juin 2019 portant Statut général des Agents de l'Etat ;
- Vu** l'Ordonnance O/2021/001/PRG/CNRD/SGG du 16 septembre 2021 portant prorogation des Lois nationales, des Conventions, Traités et Accords internationaux en vigueur à la date du 05 septembre 2021 ;
- Vu** le Décret D/2022/0387/PRG/SGG du 20 août 2022 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu** le Décret D/2022/0388/PRG/SGG du 20 août 2022 portant remaniement partiel du Gouvernement ;
- Vu** le Décret D/2021/011/PRG/SGG du 08 octobre 2021 portant structure du Gouvernement ;
- Vu** le Décret D/2022/0026/PRG/SGG du 13 janvier 2022 portant attributions et organisation du ministère du Commerce, de l'Industrie, des Petites et Moyennes Entreprises ;
- Vu** le Communiqué n° 01 du Comité National du Rassemblement pour le Développement du 05 Septembre 2021 portant prise effective du pouvoir par les Forces de Défense et de Sécurité ;



DECRETE :

Article 1^{er} : Les cadres dont les prénoms et noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après :

- 1- **Directrice Communale du Commerce, de l'Industrie et des PME de Kaloum : Madame Djenabou CONDE**, matricule 297 236 B, Point Focal Integra ;
- 2- **Directrice Communale du Commerce, de l'Industrie et des PME de Dixinn : Monsieur Abou N'kaye SY SAVANE**, matricule 312259S, précédemment, Chef de Cellule dans le programme MCC ;
- 3- **Directeur Communal du Commerce, de l'Industrie et des PME de Ratoma : Madame Doré Hawa Kanaly**, Gestionnaire ;
- 4- **Directeur Communal du Commerce, de l'Industrie et des PME de Matam : Monsieur Aboubacar FOFANA**, matricule 587604C HA2 ;
- 5- **Directeur Communal du Commerce, de l'Industrie et des PME de Matoto : Monsieur Mara FAIRA**, Gestionnaire de Projets, matricule 311444W HA ;
- 6- **Directeur Préfectoral du Commerce, de l'Industrie et des PME de Boké : Monsieur Mory KONE**, matricule : 587605G, HA2 ;
- 7- **Directeur Préfectoral de Commerce, de l'Industrie et des PME de Boffa : Monsieur Ibrahima Kalil KALIVOGUI**, matricule 210813G, Ingénieur, HA2 ;
- 8- **Directeur Préfectoral du Commerce, de l'Industrie et des PME de Fria : Monsieur Kemo DRAME**, matricule : 244161 B, précédemment Directeur Préfectoral du Commerce de Dubreka ;
- 9- **Directeur Préfectoral du Commerce, de l'Industrie et des PME de Gaoul : Monsieur Mamoudou LENO**, matricule 174260 D, Ingénieur Agronome, H/2 ;



- 10- **Directeur Préfectoral du Commerce, de l'Industrie et des PME de Koundara : Monsieur Sabassy MANE**, matricule : 214121 Y, H/2 ;
- 11- **Directrice Préfectorale du Commerce, de l'Industrie et des PME de Kindia : El Hadj Mohamed SYLLA**, Juriste, matricule 312315A, HA1, en Service au Centre des Ressources Documentaires dudit ministère ;
- 12- **Directeur Préfectoral du Commerce, de l'Industrie et des PME de Coyah : Monsieur Almamy NABE**, précédemment Gestionnaire comptable en service à la Direction Nationale de l'Industrie ;
- 13- **Directeur Préfectoral du Commerce, de l'Industrie et des PME de Dubréka : Monsieur Sekou Ahmed SYLLA**, matricule 211410 W, HA2, précédemment Directeur National Adjoint du travail, de l'Emploi et des Lois Sociales ;
- 14- **Directeur Préfectoral du Commerce, de l'Industrie et des PME de Forécariah : Monsieur Fassou HABA**, Gestionnaire ;
- 15- **Directeur Préfectoral du Commerce, de l'Industrie et des PME de Téliélé : Monsieur Ibrahima Kalil DIALLO**, en service à ladite direction ;
- 16- **Directeur Préfectoral du Commerce, de l'Industrie et des PME de Mamou : Monsieur Aliou SOW**, matricule : 587606A, Gestionnaire, H/A2 ;
- 17- **Directeur Préfectoral du Commerce, de l'Industrie et des PME de Pita : Monsieur Amadou Kahel BARRY**, matricule : 184280 R, Ingénieur Agronome, H/A2 ;
- 18- **Directeur Préfectoral du Commerce, de l'Industrie et des PME de Dalaba : Monsieur Mamadou Saliou DIALLO**, matricule : 245218F ;
- 19- **Directeur Préfectoral du Commerce, de l'Industrie et des PME de Labé : Monsieur Ibrahima Sory CISSSE**, matricule 255228D H/A1 ;



- 20- **Directeur Préfectoral du Commerce, de l'Industrie et des PME de Lélouma : Monsieur Mohamed Kalil DIALLO**, matricule : 194710 Y, H/A2 ;
- 21- **Directeur Préfectoral du Commerce, de l'Industrie et des PME de Tougué : Monsieur Mamadou Dian DIALLO**, précédemment Responsable Recouvrements et Facturation à la Société MSB Transport ;
- 22- **Directeur Préfectoral du Commerce, de l'Industrie et des PME de Mali : Monsieur Michel DIAWARA**, matricule : 166746 L, Ingénieur Agronome, H/A2 ;
- 23- **Directeur Préfectoral du Commerce, de l'Industrie et des PME de Koubia : Monsieur Alexi Moussa TEMBEDOUNO**, matricule : 171898 J, Ingénieur Agronome, H/2 ;
- 24- **Directeur Préfectoral du Commerce, de l'Industrie et des PME de Faranah : Monsieur Laye Issiaga DOUMBOUYA**, matricule : 312274 X ;
- 25- **Directeur Préfectoral du Commerce, de l'Industrie et des PME de Dabola : Monsieur Mohamed 1 CONDE**, matricule : 305461C, Ingénieur Agronome, H/A2 ;
- 26- **Directeur Préfectoral du Commerce, de l'Industrie et des PME de Dinguiraye : Madame Selly LY** ;
- 27- **Directeur Préfectoral du Commerce, de l'Industrie et des PME de Kissidougou : Monsieur Tariba KEITA**, matricule : 200459R, H/2, Ingénieur Chimiste ;
- 28- **Directeur Préfectoral du Commerce, de l'Industrie et des PME de Kankan : Monsieur Niany CONDE**, matricule 587608K, H/A2 ;
- 29- **Directeur Préfectoral du Commerce, de l'Industrie et des PME de Kouroussa : Monsieur Abdoulaye BAYO**, matricule : 304564 E, Administrateur des Affaires ;



- 30- **Directeur Préfectoral du Commerce, de l'Industrie et des PME de Siguiri : Monsieur Abou SOUMAORO**, Agent de Développement Communautaire ;
- 31- **Directeur Préfectoral du Commerce, de l'Industrie et des PME de Mandiana : Monsieur Toumany KOUYATE**, matricule : 268503J, Ingénieur Biochimiste, H/A2 ;
- 32- **Directeur Préfectoral du Commerce, de l'Industrie et des PME de Kérouané : Monsieur Ibrahima 2 KEITA**, matricule : 245596L, Administrateur Civil, H/A2 ;
- 33- **Directeur Préfectoral du Commerce, de l'Industrie et des PME de N'zérékoré : Monsieur Didi GNABALAMOU**, matricule : 295867 T, H/A2 ;
- 34- **Directeur Préfectoral du Commerce, de l'Industrie et des PME de Macenta : Monsieur PAUL KPOGHOMOU**, matricule : 295777 E, précédemment en service au CFP de Kankan ;
- 35- **Directeur Préfectoral du Commerce, de l'Industrie et des PME de Gueckédou : Monsieur Ivoire Bonhando SOLANO**, matricule : 302774P, Juriste, H/A2 ;
- 36- **Directeur Préfectoral du Commerce, de l'Industrie et des PME de Beyla : Monsieur Niankoye HABA**, Statisticien ;
- 37- **Directeur Préfectoral du Commerce, de l'Industrie et des PME de Yomou : Monsieur Ousmane CONDE**, matricule : 183571L, Ingénieur Agronome, H/A2 ;
- 38- **Directeur Préfectoral du Commerce, de l'Industrie et des PME de Lola : Monsieur Mamadi CISSE**, matricule : 185385 P, ingénieur agronome, H/A2.



Article 2 : Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de la date de sa signature et sera enregistré et publiée au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 23 SEPT 2022



Colonel Mamadi DOUMBOUYA